

Titre de la fiche : « Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2022 »
Descriptif :

Achat de plants d'arbres ou d'arbustes d'essences indigènes à distribuer au grand public lors de notre journée organisée dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2022. La thématique étant la haie, une sélection de 10 espèces indigènes différentes adaptées aux conditions bioclimatiques du territoire communal sera effectuée dans la liste disponible dans les annexe ministériel exécutant l'arrêté du GW du 08/09/2016 modifié par l'arrêté ministériel du 16/10/2020 : <https://wallex.wallonie.be/contents/acts/3/3132/1.html?doc=30202&rev=31775-20744>

Organisation de deux animations de sensibilisation grand public : une durant la Semaine de l'Arbre, l'autre le jour de la distribution des plants.

Localisation du projet :

La distribution se fera au Parc des Récollets.

Objectif(s) :

- Organiser une distribution non discriminatoire et équitable envers tous les citoyens wallons
- Organiser un minimum de 2 animations nature : l'une lors de la « Semaine de l'Arbre » et l'autre lors de la distribution de plants
- Sensibiliser et informer les citoyens à l'importance de planter des essences indigènes et leur permettre de réaliser des actions concrètes dans leur jardin ou ailleurs afin de promouvoir la biodiversité.

Intérêt/efficacité de l'action pour la biodiversité :

La plantation de ces arbres dans les jardins privés permettra de :

- Participer à la constitution des éléments de liaison du maillage écologique.
- Augmenter et conserver la biodiversité en privilégiant la faune et la flore locale.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- Faire connaître la diversité des essences d'arbres et d'arbustes indigènes
- Inciter la population à la plantation d'essences d'arbres et d'arbustes indigènes adaptés au territoire. Donner des conseils de plantation, des informations sur les aides régionales à la plantation et sur l'opération « Yes we Plant »
- Conscientiser les citoyens à l'importance de la biodiversité via des stands & animations de sensibilisation.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

L'administration communale est porteuse du projet et se charge :

- Des aspects administratifs (marché public de fournitures pour l'achat des plants)
- De la coordination du projet (contact, matériel, réservation de la salle)
- De la communication
- De l'organisation des animations venant compléter la distribution.
- De l'invitation aux associations qui seront présentes pour des stands d'animation et sensibilisation lors de la distribution (Amis des Abeilles, Contrat de Rivière, Maison de la Nature et des Sciences de Huy...)
- De la tenue d'un stand « service environnement » lors de la distribution (compostage, PCDN...)

Public(s) cible(s) :

Tout public sans discrimination.

Calendrier de réalisation de l'action :

Organisation des animations et contacts avec les asbl : printemps 2022

Marché public pour l'achat des plants : début 2022

Promotion de l'événement (communication) : septembre-octobre 2022

Organisation d'une animation : durant la Semaine de l'Arbre

Distribution des plants + organisation d'une animation : 26/11/2022

Canaux de promotion de l'action (si pertinent) :

La commune utilisera les différents supports de communication fournis lors de la distribution (documents, graphisme, beach flag...)

Le service communal se charge de la publicité de l'évènement, sous toutes ces formes :

- Site internet de la Ville
- Huy Mag (bulletin communal)
- Mailing-list du PCDN
- page Facebook de la Ville
- Communiqué de presse
- Affiche aux valves

Budget détaillé :

2000 € pour l'achat de plants d'arbres et arbustes. Les plants seront au minimum de 10 espèces indigènes, reprises dans la liste disponible dans les annexes ministérielles exécutant l'arrêté du GW du 08/09/2016 modifié par l'arrêté ministériel du 16/10/2020:

<https://wallex.wallonie.be/contents/acts/3/3132/1.html?doc=30202&rev=31775-20744>

+/-1500 Plants (racines nues – 60/90cm) de 10 essences indigènes différentes à concurrence de 200€ par essence. Total de maximum 2000€ TVAC. Prix du plant estimé entre 0,65€ et 1,4€ en fonction de l'essence.



Fiche-projet n°

81
(2021)

Autre financement (si pertinent) : sans objet
